

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 10 fr. la ligne; Echos : 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance.

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France 15 — Etranger 20 fr. par an

Le Ministère de l'Afrique du Nord serait bien malade

Devant le mouvement inexplicable de certains départements contre les produits agricoles, vinicoles et oléicoles de l'Algérie et de la Tunisie, on parle sérieusement, dans certains milieux de la colonie voisine, de demander le rattachement administratif pur et simple de l'Algérie à la Métropole.

Sera-ce un bien, sera-ce un mal ? Qu'y gagnerait-elle ? En tout cas, le Ministère de l'Afrique du Nord, dont on demandait la création l'année dernière encore aurait vécu avant de naître.

Ce n'est point peut-être un grand mal car malgré les assurances de notre bon ami M. Emile Morinaud, le Maroc et la Tunisie auraient peut-être eu à pâtir de cette création qui paraissait souhaitable.

En présence de certains problèmes auxquels le Ministre des Affaires Etrangères ne peut donner son temps, et le temps passant, on finit par tomber dans l'effroyable gâchis dans lequel nous nous trouvons avec les gnenillards du bled sur les bras qu'un peu plus de vigilance aurait permis de sauver de la misère noire dans laquelle ils se trouvent plongés, misère qui s'accompagne le plus souvent de leur ruine complète et finale dont nous pourrions, peut-être, malgré tout, subir le contrecoup.

Bref, voici ce qu'écrivit notre confrère parisien l'Algérie Economique et Financière sur le rattachement administratif de l'Algérie à la Métropole :

LES RISQUES D'UNE REFORME

L'Algérie a-t-elle intérêt à être rattachée administrativement à la Métropole ?

« La réforme des Délégations financières, du système électoral d'où elles sont issues, de leur organisation intérieure et de l'extension de leurs attributions, le maintien ou la suppression du Conseil Supérieur sont une fois de plus à l'ordre du jour des préoccupations algériennes.

« La question n'est pas neuve : elle a fait l'objet, depuis des années, de travaux de diverses commissions; les assemblées algériennes elles-mêmes l'ont étudiée; elle a fait ainsi éclore de nombreux projets, qui, après quelques jours de vol à travers l'opinion publique, ont regagné leur colombier, ou trouvé un plus haut asile dans le silence des cartonniers.

« Une étude récente lui donne un regain d'actualité. Elle conclut à l'inefficacité d'une réforme, à la suppression des organes financiers particuliers à l'Algérie, au rattachement budgétaire pur et simple de celle-ci à la Métropole.

« Nous n'avons pas, aujourd'hui, l'intention d'examiner les répercussions étendues d'une telle transformation. Elles échappent d'ailleurs à la plupart de ceux qui en seraient victimes.

« Le rattachement serait un bel hommage rendu au dévouement et à l'autorité des douze parlementaires à qui incomberait, dans la discussion du budget à la Chambre et au Sénat, la sauvegarde des intérêts de l'Algérie; il est vrai d'ajouter que la réforme ouvrirait nécessairement les portes du Parlement aux représentants indigènes dont l'aide serait acquise à leurs collègues algériens.

« A l'heure présente, le rattachement apporterait au partage du déficit accumulé des finances métropolitaines, un bon contingent de contribuables frais, soustraits à un budget en équilibre, et à des charges à peu près stabilisées.

« Par ailleurs, en concluant au rattachement financier de l'Algérie à la France, cette étude vient au secours des groupements viticoles.

« Ceux-ci, en effet, ont déjà présenté, à leurs adhérents, cette formule comme une riposte définitive à la persécution méridionale.

« L'Aude et l'Hérault objectent, en effet, à l'égalité des droits revendiquée par la viticulture algérienne, l'inégalité ou plus exactement l'assiette différente de ses charges.

« L'assimilation fiscale serait ainsi le dévot de naturalisation des vins d'Algérie.

« Comment reconnaître plus ingénument que, sous le régime actuel, les vins du Midi ont des droits différents ? Quelle

arme que cet aveu entre les mains des adversaires ?

« Bien au contraire, le statut particulier de l'Algérie lui assure la plénitude de ses prérogatives, réalise sa complète unité économique avec la Métropole; l'établissement de ses charges fiscales sur des bases différentes n'y contredit en rien; les deux questions sont d'ordre distinct et indépendantes l'une de l'autre.

« L'argument méridional n'exige pas d'autre réponse; toute concession lui apporterait la valeur qui lui fait défaut.

« Le Hara-kiri de l'Algérie entière pour sauvegarder les intérêts de ses viticulteurs serait-il même efficace ?

« Trente-deux ans de privilège dont les conséquences ne disparaîtraient pas au lendemain du rattachement donneraient aux revendications méridionales un prétexte suffisant pour se maintenir sur le même terrain. Bien d'autres arguments ont été invoqués dans la polémique grassement entretenue contre la viticulture algérienne, auxquels le rattachement ne répondrait pas.

« Il ne modifierait ni l'antériorité de la constitution du vignoble méridional, ni la répartition différente des terres, ni la constitution des sociétés anonymes, ni les conditions de la main-d'œuvre ou du climat.

« Lorsque, hier, la Commission interministérielle proposait l'application, au Midi et à l'Algérie, de deux mesures distinctes, elle ne faisait pas état du budget spécial, mais des conditions géographiques.

« Les droits de l'Algérie sont incontestables.

« Pour en assurer le respect nous répliquons que la viticulture algérienne doit appeler au débat tous ceux qui y sont comme elle intéressés, mais nous ne pouvons considérer le rattachement inopérant et néfaste comme une manifestation de cette solidarité.

La question mérite donc d'être étudiée sérieusement car l'Algérie n'est point seule en cause; puisqu'on parle de la création d'un Ministère de l'Afrique du Nord qui paraît aujourd'hui réunir les suffrages de tous en présence de l'indifférence du Ministère des Affaires Etrangères qui, il est vrai, à d'autres chats à fouetter que de s'occuper des intérêts du Maroc et de la petite Tunisie qui réclame quelques millions qu'on lui a fait perdre et qu'on lui paiera car doit les lui doit.

Mais ce n'est une autre histoire; nous en recauserons un autre jour si satisfaction n'est pas accordée.

J. S. P.

BULLETIN

Les fonctionnaires du Maroc mettent à l'index un journal de Casablanca

Tout d'abord reproduisons l'information du « Petit Casablancais » publiée dans notre dernier numéro à une place qui n'était pas la sienne, par suite d'une erreur du metteur en pages :

FONCTIONNARISME

Au Maroc :

Population : 5.000.000 d'habitants.
15.000 fonctionnaires.

En Tunisie :

2.500.000 d'habitants.
12.000 fonctionnaires.

En Indochine :

Population : 20.000.000 d'habitants.
6.000 fonctionnaires.
Sans commentaires.

Le Maroc commence à sentir, tard, il est vrai, les effets de la crise mondiale, aussi son budget est difficile à équilibrer.

Il y aurait un trou d'une centaine de millions provenant en grande partie du nombre élevé des fonctionnaires (16.000), de leurs soldes plus élevées que celles de nos propres fonctionnaires puisqu'ils reçoivent la moitié au lieu de 33 pour cent, plus certains autres avantages point négligeables.

Pour arriver à équilibrer le budget, on parlait d'impôts nouveaux atteignant surtout les commerçants et les industriels qui ont formé tout aussitôt une Ligue des Contribuables, non fonctionnaires, n'entendant pas supporter seuls la lourde charge du déficit.

Cette Ligue vise, on le conçoit, principalement les fonctionnaires trop avantagés, selon eux; aussi demande-t-elle

Les dangers des réservoirs de pétrole de La Goulette



Un incendie d'une gravité exceptionnelle s'est déclaré dernièrement dans un dépôt de pétrole et d'essence, en Angleterre, non loin de Manchester. 250 tonnes de pétrole ont brûlé semant l'alarme et l'effroi parmi les habitants autour de l'immense brasier qui brûla furieusement pendant de longues heures malgré les efforts des sauteurs.

Et puis un navire pétrolier prit feu le 6 courant dans le port de Rouen.

Ce matin, vers 8 heures, un incendie très important s'est déclaré à bord du pétrolier « Monique », amarré aux docks du Petit Couronné, dans les journaux locaux. Ce navire qui sert de transport de mazout n'avait pas encore de chargement à bord. Cependant, il y avait dans ses soutes, où le feu s'est déclaré, 300 tonnes de ce combustible. Outre le bateau-pompe, qui fut très rapidement en action, on fit appel aux pompiers de Rouen qui mirent en batterie six grosses lances. On parvint après deux heures d'ef-

forts à circonscire l'incendie. Deux cents tonnes de mazout avaient pris feu. Les dégâts qui n'ont pu être encore évalués sont très importants. Aucun accident de personne n'est à signaler. A Manchester comme à Rouen on possède des appareils, tous les appareils nécessaires pour les incendies, alors qu'à La Goulette, si nos renseignements sont exacts, et nous les tenons d'un conseiller municipal bien placé pour le savoir, il n'y aurait qu'un matériel très insuffisant; aussi faudrait-il s'attendre à un vrai désastre dont tout Tunis, après La Goulette, pâtirait, sans oublier les morts.

Que fait le Gouvernement devant cette épée de Damoclès qui nous menace sérieusement ? Naturellement rien; c'est le cadet de ses soucis.

Il ne faut occasionner aucune dépense aux compagnies pétrolières, les laisser gagner des bénéfices considérables; elles sont labor et nul n'ose y toucher. Pauvre Tunisie, pauvre Protectorat, combien tu es tombé au-dessous de ta mission qui était si belle au début du Protectorat ! Paul LUX.

puisque'ils sont la cause première du déficit, qu'ils y coopèrent comme tout le monde par la suppression de certaines in-utilités, par une réduction des traitements, par des licenciements et, aussi, par la suppression, pendant la crise, de la gratuité des voyages tous les deux ans mais tous les trois ans et, pour retenir l'été le fonctionnaire au rivage marocain, qu'on lui alloue pour lui et sa famille la moitié du coût du transport qui est assez élevé là-bas.

Cette suggestion est acceptée avec assez de bonne grâce, par la majorité des fonctionnaires qui n'entendent toutefois rien perdre de leurs avantages pécuniaires. Notre confrère le « Soleil du Maroc » s'étant fait l'ardent champion des desiderata de la Ligue des Contribuables s'est vu rabrouer sérieusement et a provoqué contre lui les colères des budgétivores marocains qui ont organisé d'urgence une réunion au cours de laquelle a été votée sa mise à l'index. C'est-à-dire sa mort — journalistiquement parlant.

Notre confrère semble tout joyeux de cette décision et tient tête érimement à l'orage.

« Que chacun paie, que chacun de nous fasse les sacrifices nécessaires, dit-il, et que le poids du fardeau ne repose pas entièrement sur ceux qui font vivre et prospérer le Maroc. »

Les fonctionnaires répondent que ce sont eux qui font vivre les commerçants.

Possible, dit-il, mais avec quel argent ? Avec le nôtre, avec celui des contribuables dont les commerçants.

La bataille est sérieusement engagée qui sortira victorieux ?

Si la Ligue soutient comme c'est son devoir et comme elle doit le faire notre confrère, le résultat n'est pas douteux. L. de P.

Une richesse tunisienne en péril

C'est celle de nos belles plantations d'oliviers qui faisaient l'admiration de tous nos visiteurs.

A Sfax, on ne manquait point de conduire le touriste sur une hauteur des environs d'où il avait sous les yeux une immense et superbe forêt d'oliviers.

Tous les Présidents de la République qui nous ont fait l'honneur de visiter la Tunisie, n'ont point manqué de s'y rendre tant on leur vantait la belle forêt, source inestimable de richesses.

C'était le temps des vaches grasses, et celui qui possédait 2 ou 300 oliviers était un riche. On vendait couramment une propriété de 2 à 3.000 pieds d'oliviers une dizaine de millions, et nous nous sommes laissé dire, un jour que nous étions de passage dans la capitale du Sud, par notre excellent ami M. A. Chemla, qu'un industriel de la localité venait d'acheter la

Lisez Excelsior et Dimanche Illustré avec ses inénarrables Bicoi, Zig et Puce et Alfred le pingouin.

propriété N... 12.500.000 francs. L'option, heureusement, ne fut pas levée sans quoi le bouillon aurait été amer aujourd'hui, car les vaches maigres sont venues avec la crise. Et, actuellement, une propriété de 2 à 300 pieds d'oliviers ne trouve acquéreur à un prix si bas que le vendeur ne peut plus la vendre, le cours des huiles étant si bas qu'il fait fuir les acheteurs.

Le Grand Conseil s'est inquiété de cette situation et a opéré quelques dégrèvements sur l'exportation des huiles, mais le remède est inopérant car un groupement étranger germano-anglo-hollandais installé à Marseille handicaperait nos huiles.

Alors, comment sortir de cette situation ?

Un de nos confrères de l'intérieur nous le dit : en promettant l'exportation de nos olives fraîches en France ou à l'étranger.

Pour notre part nous n'y voyons aucun inconvénient, d'autant plus que cela ferait rentrer un peu d'argent frais dont nous manquons et cependant dont nous avons tant besoin aujourd'hui.

Et les propriétaires d'olivettes seraient dans la joie, car que leur manque-t-il pour être heureux ?

Un peu d'argent... Le voilà.

Paul LUX.

La durée du travail ou les 40 heures

Huit heures de travail dans l'industrie surutilisée c'est certainement trop, si l'homme dans le travail doit être respecté et non exploité jusqu'à exténuation.

La rationalisation en entraînant une division du travail de plus en plus poussée, prive l'ouvrier moderne de cette satisfaction morale que connaissait jadis l'artisan fier de sa capacité professionnelle; il avait le sens de son travail et saisissait le but de son effort.

Une propagande active est faite actuellement pour la semaine de quarante heures ou, encore, la semaine de cinq jours.

Au point de vue de l'humanité et du progrès social, cette nouvelle réduction s'impose d'urgence dans toutes les industries modernes; économiquement parlant elle est rendue possible par les innombrables inventions et perfectionnements de la production qui se sont succédés depuis un siècle et qui, hélas ! ont si peu profité aux classes laborieuses.

Elles n'ont abouti en fait qu'à provoquer un chômage de plus en plus intense, chaque amélioration imposée par la concurrence aboutissant à de nouvelles économies de main-d'œuvre.

Dans le bouleversement social actuel, il faut non seulement combattre la surproduction, mais combattre également la sous-consumation, ce qui fait que tout en réduisant la durée du travail il faut

augmenter les salaires, c'est ce que la logique demande, c'est ce que la raison en quelque sorte, impose.

Mais le régime capitaliste est étranger à toute logique.

F. DREVON.

A propos de la Conférence Nord-Africaine

Notre confrère constantinois, le « Républicain », revient à la charge et dit que c'est à Paris et non à Rabat, Tunis ou Alger qu'elle devrait se tenir.

Au surplus, voici ses arguments que nous ne partageons pas, car pour nous ce n'est point à Paris mais à Alger, point central, qu'elles devront toujours se tenir dût l'amour-propre des Résidents Généraux s'en offusquer :

« La conférence nord-africaine qui devait se tenir à Rabat le 20 janvier ne pourra avoir lieu qu'après le retour de Paris du Résident Général M. Lucien Saint, par conséquent en février; il est convenu que les délégués d'Algérie et de Tunisie emprunteront la voie ferrée, sans quitter le wagon jusqu'à Taza. Ainsi sera inauguré l'important groupe d'Ondjda à Taza dont la mise en service est prévue pour le 1^{er} mai 1933.

« Quand donc prendra-t-on pour ces conférences nord-africaines la solution logique qui est de les tenir à Paris où les trois gouverneurs se rendent 4 à 5 fois par an et où il leur est facile sans perte de temps en longs voyages, de se rencontrer pour la conférence.

« Cette année elle doit se tenir au Maroc. Et voilà le Résident de Tunis obligé de faire 3.600 kilomètres tout exprès pour se rendre à Rabat, et revenir à Tunis, alors qu'il n'a vraiment pas le temps à perdre.

« De même quand c'est le Résident du Maroc qui doit se rendre à Tunis.

« Si les conférences nord-africaines se tenaient désormais à Paris, la grande presse s'en occuperait abondamment. L'attention publique serait annuellement attirée sur le grand domaine nord-africain de la France, ce qui ouvrirait bien des yeux sur la force qu'il donne à la France.

« Et ce serait là un avantage de plus pour la conférence.

« En voici un dernier. Supposons que désormais la conférence nord-africaine se tienne à Paris. A l'issue de la Conférence, les trois gouverneurs porteraient le cahier de leurs vœux au Président du Conseil et à leurs ministres respectifs.

« Il ne peut en être de même aujourd'hui. La conférence terminée, deux ou trois mois après ses délibérations sont adressées dans les ministères où elles se trouvent bientôt enfouies sous plusieurs kilos de poussière.

« Conclusion : ce sont nos trois Gouverneurs eux-mêmes qui devraient fixer désormais à Paris le siège de la Conférence nord-africaine. »

Echos et Nouvelles

DEPART DE MM TRELAT ET COLLIN

M. Marcel Trelat, Président du Conseil d'Administration de la Cie Fermière des Chemins de fer tunisiens, et M. Collin, Ingénieur en chef, délégué du Conseil d'Administration, qui était ici depuis près de trois mois, sont rentrés en France après entente complète avec les Pouvoirs publics en vue d'atténuer le déficit d'exploitation provenant de la crise et de l'arrêt des mines.

Mais celles-ci, nous dit-on, sont en voie de reprise et la Penarroya a repris son exploitation fermée depuis quelques mois.

C'est bon signe pour les transports qui vont reprendre peu à peu, ce qui évitera des licenciements de personnel que personne ne désire car un licenciement par les temps actuels, c'est jeter des malheureux sur le pavé.

Et nul ne le désire.

MALADIE DE M ANTOINE GAUDIANI, VICE-PRESIDENT DU GRAND CONSEIL

Comme tous les amis du sympathique vice-président du Grand Conseil nous avons appris avec peine la maladie qui le retenait à la chambre et formé des vœux très sincères de prompt et complet rétablissement.

Nous n'oublions pas, que lors d'une maladie grave, contractée avant la guerre à Khlédia, notre ami venait presque tous

